

CAP E.P.C. EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE



Nous contacter :

4, rue du Docteur Brillaud
CS 60049
79301 BRESSUIRE Cedex

Tél : 05.49.65.21.33

E-mail :
lycee.stjoseph.bressuire@ac-poitiers.fr

Site internet :
www.saintjo.org

La formation

L'objectif du CAP « Equipier polyvalent du commerce » est de former des employés commerciaux qui exercent des activités dans un cadre omnicanal au sein d'entreprises commerciales qui distribuent des produits et des services, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Le titulaire de ce CAP saura :

- recevoir et suivre les commandes,
- mettre en valeur les produits et approvisionner,
- conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat.

Les types d'emplois concernés :

- Employé de libre-service, de grande surface, de rayon,
- Equipier de vente, équipier de caisse, équipier de commerce,
- Hôte/hôtesse de caisse,
- Employé de commerce,
- Vendeur en produits frais, commerce de gros ou de détail,
- Vendeur en alimentation générale,
- Vendeur en produits utilitaires,
- Vendeur en prêt-à-porter, en confection.

L' ADMISSION

- L'entrée en classe de CAP sur 2 ans est ouverte aux élèves sortant de 3ème.
- A la fin de la formation, les élèves ont acquis les principales bases professionnelles qui sont indispensables pour une poursuite d'études.

LES HORAIRES

LES MATIÈRES	Horaires en 1ère année	Horaires en 2ème année
Enseignement Professionnel	11,5	12
Enseignement Professionnel et Français en co-intervention	1,5	1,5
Enseignement Professionnel et Mathématiques-Physique Chimie en co-intervention	1,5	1,5
Réalisation d'un Chef d'Œuvre	3	3
Prévention Santé Environnement	1,5	1
Français, Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique	2	2
Mathématiques-Physique Chimie	1,5	1,5
Langue Vivante 1	1,5	1,5
Langue Vivante 2 facultative	1	1
Education Physique et Sportive	2,5	2,5
Consolidation, AP et Orientation	3,5	3,5
TOTAL	31	31

DIPLOME

Toutes les épreuves d'examen sont passées sous forme de C.C.F. (Contrôle en Cours de Formation). Il n'y a donc pas d'épreuves finales.

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

⇒ 14 semaines obligatoires de formation en entreprise sur les 2 années de formation pour enrichir les connaissances et s'intégrer au monde professionnel.

Les différentes périodes de stage sont évaluées par le responsable de stage ainsi que les professeurs et comptent pour l'obtention du C.A.P.

ET APRÈS

- **La poursuite des études :**
 - Baccalauréat Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente (au Lycée Saint-Joseph) après avis du conseil de classe et l'étude du dossier scolaire
- **La vie active**